



RAPPORT DE PREMIÈRE INFORMATION

Le rapport de première information décrit sous une forme brève et provisoire ce qui s'est passé. Il ne saurait donc être complet ou analyser les circonstances de l'accident. Le Service suisse d'enquête de sécurité annonce l'ouverture d'une enquête.

Lieu, date et heure: Petit Combin (LSYP), Commune de Val de Bagnes (VS), 2 avril 2024, 9 h 28 LT

Aéronef

Immatriculation: HB-ZCZ
Type: Airbus Helicopters, AS 350 B3
Exploitant: Air-Glacières SA, route de l'Aéroport 25, 1950 Sion
Propriétaire: Air-Glacières SA, route de l'Aéroport 25, 1950 Sion

Pilote: 1

Passagers: 5

Vol:

Règles de vol: Règles de vol à vue (*Visual Flight Rules – VFR*)
Type d'exploitation: Vols commerciaux
Lieu de départ: Place d'atterrissage en montagne Croix de Coeur (LSYQ)
Destination: Place d'atterrissage en montagne Petit Combin (LSYP)

Dommages:

Equipage: 1 mortellement blessé
Passagers: 2 mortellement blessés, 3 grièvement blessés
Tierces personnes: Aucun
Aéronef: Détruit
Dégâts au sol: Aucun

Brève description: L'hélicoptère entre en collision avec le sol sur la place d'atterrissage en montagne du Petit Combin. Consécutivement à la collision, des parties de l'hélicoptère glissent dans la pente de la face NW. Une avalanche se déclenche et emporte la cellule et les occupants qui sont éjectés. 3 occupants sont mortellement blessés et 3 occupants sont blessés. Ils sont tous retrouvés lors de l'action de sauvetage.

Berne, 10 avril 2024